



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 novembre 2022

Délibération n° 22C/07/14

Date de convocation : 08 novembre 2022	Nombre de conseillers	
Date de publication : 18 novembre 2022	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 51 Pouvoirs : 8 Votants : 59

**Objet : Acquisition d'une parcelle dans la commune d'Avrechy**

L'an deux mil vingt-deux, le 14 novembre à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Brunvillers la Motte, sous la présidence de Frans DESMEDT.

**Etaient présents :**

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BIZET Régis, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM Nicolas DESANDERE (suppléant de M. COULON Olivier), DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), MMES ERCOLANO Magali, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FRION Arnaud (suppléant de M. GREVIN Régis), FOURNIER Alain, GIGNON Christophe, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), MM LEDENT Didier, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MATTE Xavier, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamilia, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, MME LEFEBVRE Patricia (suppléante de M. SAINTE-BEUVE Nicolas), MM SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 51 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

**Etaient excusés :** MM DENEUFBOURG Xavier, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, THEOPHILE Pascal, MME VERMEULEN Christèle.

**Etaient absents :** MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, GESBERT Laurent, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM LEFEVRE Philippe, MATRON Matthias, MERLIN Bernard, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick, WARME Philippe.

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) ;  
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;  
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. Jean-Charles LEFEVRE (Avrechy) ;  
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. Jean-Paul BALTZ (Le Mesnil sur Bulles) ;  
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. Jean-Michel HOEDT et MME Isabelle DA SILVA

Au moment du dépôt d'une autorisation de construire pour la mise en place d'une clôture sur leur terrain situé Rue du jardin René à Avrechy, M. Abjean et Mme Foulon ont découvert la présence d'un tampon d'assainissement et une partie du réseau public des eaux usées sur leur terrain.

**Le conseil,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement son article L1311-13 habilitant les collectivités à authentifier des actes concernant les droits réels immobiliers en la forme administrative ;

Vu les statuts de la communauté de communes en matière d'assainissement,

Considérant la nécessité pour la communauté de communes de disposer des réseaux publics d'assainissement dont la compétence lui incombe ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents,

**DONNE** un avis favorable à l'acquisition de la parcelle ZK 188 d'une superficie de 4 m<sup>2</sup>, située Rue du jardin René à Avrechy,

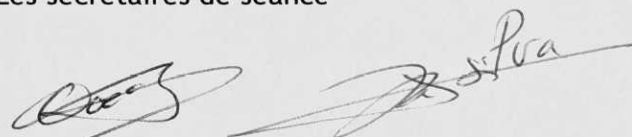
**DIT** que cette vente est consentie au prix de 413 €,

**PRECISE** que les frais générés par cette vente seront à la charge de l'acquéreur,

**DESIGNE** le 1<sup>er</sup> vice-président comme représentant de la communauté de communes pour la réalisation de cette rétrocession et l'autorise à signer tous les actes afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Les secrétaires de séance



Jean-Michel HOEDT et Isabelle DA SILVA

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 18 novembre 2022